

ANNEXE 1 : GRILLE DE CRITÈRES POUR L'ÉVALUATION DES REPORTAGES



----- CRITÈRES GÉNÉRAUX		
Format	Article	Gabarit : 1000 mots maximum
		Fichier accepté : PDF
		Poids maximum du fichier : 3 Mo
	Vidéo	Durée : 3 minutes maximum (hors crédits de fin)
		Fichier accepté : MP4
		Poids maximum du fichier : 150 Mo
	Podcast	Durée : 3 minutes maximum (hors crédits de fin)
		Fichier accepté : MP3
		Poids maximum du fichier : 5Mo
	Photo	Format : 1 photographie (format unique) ou entre 3 et 5 photographies (série)
		Fichiers acceptés : PNG, JPEG
		Poids maximum par photographie : à venir
----- STRUCTURE ET QUALITÉ TECHNIQUE		
Titre	Tout <i>medium</i>	140 caractères maximum
Visuel		Sélection d’une image nette qui illustre le contenu du reportage – libre de droits ou en ayant vérifié la disponibilité – en vue de la mise en ligne du reportage sur jeunesreporters.org.
Niveau de langue		Le niveau de langue est courant sans familiarité, dans un style journalistique, avec une attention portée à l’orthographe et la syntaxe.
Contenu		Le reportage répond aux questions : qui, quoi, où, pourquoi, quand, comment.
Composition et qualité technique	Article	L’article respecte la structure suivante : un titre, une image (ou plus), un chapô (petit texte introductif), un développement, une conclusion, les sources.
		Illustration : l’article est illustré par 1 à 3 images (photos, dessins, diagrammes, etc.). Chaque image doit être légendée (20 mots maximum)et créditée – c’est-à-dire que la source doit être indiquée.
		Les citations figurent entre guillemets et la fonction de la personne interviewée est précisée (ex : « Le développement durable est la clé. » dit Mme Dupont, biologiste au sein du CNRS).
		Au moins 70% du contenu est original et a été créée par le/la ou les jeunes qui réalisent le reportage.
	Vidéo	Le reportage vidéo présente une bonne qualité technique du point de vue du montage, du cadrage, de l’éclairage, ou de la prise de son
		Le reportage vidéo doit être dynamique avec : une introduction, au moins 2 interviews (présentiel, visio, par téléphone) une conclusion et une ouverture
		Au moins 70% des images sont originales et ont été créées par le/la ou les jeunes qui réalisent le reportage.
		Bonus : les reportages sous-titrés pour permettre une meilleure accessibilité aux personnes en situation de handicap.
Podcast	Le reportage radio présente une bonne qualité technique du point de vue du montage et de la prise de son – clair et audible.	
	Au moins 70% des interviews audio sont originales et ont été créées par le/la ou les jeunes qui réalisent le reportage.	

	Photo	Maximum 20 mots pour le titre de la photographie (légende). Mention du lieu, de la date, du nom de l'auteur·ice et du titre
		Maximum 100 mots pour l'ensemble du reportage. Présente la problématique et/ou la solution. Doit être sourcée.
		Le jury évaluera la qualité des images en tenant compte de la composition, de la lumière, des couleurs, de la lisibilité du sujet et de la netteté. Les images peuvent être prises avec un appareil photo comme un téléphone.
		Les séries (de 3 à 5 photos) présente une logique narrative et une cohérence d'ensemble.
Sources	Tout medium	Les sources utilisées sont citées en utilisant des notes de bas de page (article, photos) dans des crédits déroulants en fin de vidéo, au cours des reportages (tout medium) ou par le biais d'une bibliographie au format MLA
----- RESPECT DE LA METHODOLOGIE JEUNES REPORTERS POUR L'ENVIRONNEMENT		
1/Mener l'enquête sur une problématique locale en la reliant à un enjeu global	Tout medium	Le sujet identifié est en lien avec un ou plusieurs des Objectifs de développement durable.
		Originalité du sujet : Angle de vue original, sujet peu traité ou approche innovante
		Le reportage propose une solution concrète à l'enjeu environnemental identifié
Une enquête journalistique a été menée et transparait dans le reportage : recherche documentaire sur le ou les grands enjeux liés aux choix du sujet, pour permettre une prise de hauteur sur les solutions portées localement. Le ou la Jeune Reporter s'appuie sur des faits vérifiés, de sources crédibles.		
2/Aller à la rencontre d'acteur et actrices de terrain qui portent des solutions		Réalisation d'au moins deux interviews de personnes qui portent des solutions concrètes à la problématique choisie au préalable : cela peut être des personnes expertes de leur secteur, des associations, etc.
3/Réaliser le reportage en présentant clairement la problématique, les solutions et leurs résultats ainsi que les sources		Le reportage met en relation les objectifs de développement durable et les spécificités locales du lieu où se passe le reportage (ancrage territorial)
	Tout medium	Le reportage suit la structure suivante : 1. Contexte (chiffres) et problématique => présenter au moins une étude récente sur le sujet choisi (chiffres et contexte global et local) 2. Solution(s) et limites => mise en avant d'une ou plusieurs solutions (en s'appuyant sur des interviews) et présentation de leurs limites (s'il y en a). 3. Conclusion et ouverture => soit vers le futur (vision prospective, projets futurs) et/ou vers l'international (comparaison avec d'autres pays)
		Le message global du reportage est à visée motivante/entraînante pour donner envie d'agir.
4/Diffuser ce reportage au plus grand nombre afin de sensibiliser d'autres personnes	Tout médium	Le reportage a été diffusé pour sensibiliser un maximum de personnes : - Sphère personnelle ou réseaux sociaux personnels ; - Communauté scolaire (sur le réseau social ou le site internet des établissements scolaires ou du supérieur, diffusion lors d'un événement, dans le journal de l'établissement,,,...) - Presse locale, régionale voire nationale (radio, écrite, tv)
DÉONTOLOGIE JOURNALISTIQUE *		
Crédibilité des sources	Tout medium	Les faits, statistiques et informations scientifiques doivent s'appuyer sur des sources crédibles.
Vérification des sources		Les citations doivent être fidèles au propos tenu et émaner de sources crédibles.
		Chaque information doit être vérifiée auprès de deux sources crédibles (au moins).
Honnêteté		Les faits rapportés et les images ne doivent pas être manipulés ou altérés.
DROITS ET PROTECTION		
Respect des droits d'auteur et d'autrices	Tout medium	Les éléments graphiques, photographies, les musiques, fonds sonores, image, extraits audio ou vidéos doivent être la propriété des Jeunes Reporters être libres de droit ou être utilisés avec l'accord écrit de son propriétaire Dans l'éventualité où des images, vidéos ou de l'audio d'un autre auteur sont utilisés, l'auteur/la source originale doit être citée

		clairement
Usage de l'IA		L'usage de L'IA est strictement interdit. Les photographies doivent avoir été prises par le participant et ne doivent pas être mises en scènes ou altérées par des logiciels de montage.**
Interdiction du plagiat		Toute forme de plagiat (soit la copie de tout ou partie d'une œuvre en s'attribuant la parentalité et en ne mentionnant pas l'auteur ou l'autrice) est à proscrire et demeure un critère d'exclusion du concours.
Les pièces justificatives obligatoires pour participer au concours Jeunes Reporters pour l'Environnement – voir Annexes 2 et 3		
Personnes interviewées	Tout <i>medium</i>	Faire signer à toutes les personnes interviewées et qui figurent dans le reportage une autorisation de diffusion de leur image et de leur voix.
Reporters qui apparaissent (à l'image ou au son)		Signer, ou faire signer par un représentant légal pour les personnes mineures, une autorisation de diffusion de l'image et de la voix, si les reporters apparaissent dans le reportage (photo, vidéo, radio).
Reporters en tant qu'auteur et autrice		Signer ou faire signer par un représentant légal pour les personnes mineures une cession de droits d'auteur ou d'autrice pour permettre la diffusion par JRE de ce reportage et ce par chaque reporter à l'origine du reportage.

* « La déontologie journalistique est l'ensemble des règles ou des devoirs qui définissent l'attitude à adopter par un ou une journaliste dans l'exercice de ses fonctions. Elle constitue la morale de la profession journalistique. »

Les retouches légères sont autorisées (exposition, contraste, couleur, ombres, lumières, recadrage...). **Mais ces corrections ne doivent en aucun cas modifier la réalité de la scène photographiée (suppression ou ajout d'éléments, modification du contexte, etc.). Les photographies mises en scènes, l'usage de l'intelligence artificielle et les montages photographiques altérant la réalité (Photoshop génératif, Magic Eraser, etc.) sont strictement interdits.

